

bezieux et de quelques autres localités encore, où l'on sait en tirer bon parti, combien ne rencontre-t-on pas, sur nos marchés, de ces poulets étiques, de ces poules vieilles dans la misère, dont la maigre carcasse contient moins de viande que d'os ? Un état de choses si peu en rapport avec les tendances progressistes de notre époque cessera quand nous voudrons, et alors nous serons sans rivaux, non-seulement dans la production des œufs, mais encore dans l'engraissement des animaux de basse-cour.

Dans les fermes où l'élevage en grand des volailles est pratiqué, l'établissement d'une cour séparée et de bâtiments spéciaux ne suffit pas pour en tirer tout le parti possible; il faut encore leur donner un surveillant spécial. C'est une femme qu'on choisit d'ordinaire pour cet emploi, parce qu'elle est plus douce, plus patiente, plus adroite et plus vigilante. Afin de bien accomplir sa tâche, la *filie de basse-cour* doit, avant tout, se faire aimer de sa turbulente famille; elle aura soin que l'heure des repas ne soit jamais changée, que la nourriture soit bien apprêtée, et le logement d'une propreté convenable. Elle passera fréquemment en revue les animaux confiés à ses soins, pour voir s'il n'en manque aucun; elle épiera leurs mouvements et leurs allures, pour s'assurer de leur santé, et pour profiter des dispositions à pondre ou à couvrir que manifesteront les femelles. Enfin, elle devra connaître les meilleures méthodes de chaponner, d'engraisser les volailles, et les moyens de guérir les maladies les plus ordinaires.

BASSE-COURIER, IÈRE s. Econ. agric. Personne chargée du soin des animaux de la basse-cour. « Peu usité.

BASSE-COURT s. f. Fortif. Sorte de corridor ou de caponnière, qui allait d'une poterne à une tour à barbacane.

BASSÉE (LA), ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kil. S.-O. de Lille, sur un canal qui communique de la Deule à Saint-Omer, Dunkerque et Calais; pop. aggl. 2,613 hab. — pop. tot. 2,958 hab. Filatures de coton, brasseries, fabrique de sucre, savonnerie, corroierie, tannerie, fours à chaux, moulins, teintureries, distillerie. Commerce de houille, graines, toiles.

Cette petite ville appartenait autrefois aux châtellains de Lille, qui l'embellirent et la fortifièrent. En 1054, Baudouin de Lille, craignant une attaque de la part de Henri III, fit faire, depuis la mer jusqu'à l'Escaut, un vaste et large retranchement, qui existe encore en partie. Jean, châtellain de Lille, agrandit ce retranchement et en forma, en 1271, le canal de la Bassée à la Deule. Prise par les Flamands en 1303 et 1304, la Bassée résista, en 1486, aux attaques de Maximilien, roi des Romains; ce prince finit cependant par s'en emparer quelque temps après, et fit détruire les fortifications, qui furent relevées en 1594. Les Français la prirent en 1641, et la fortifièrent encore; les Espagnols s'en rendirent maîtres l'année suivante, et la démantelèrent en 1667. Le traité d'Aix-la-Chapelle rendit cette place à la France.

BASSÉE (le P. Bonaventure DE LA), théologien français, né à La Bassée, en Artois, à la fin du XVI^e siècle, mort en 1650, s'appela de son vrai nom *Louis le Pippre*. D'abord professeur de théologie au collège de Douai, il entra à Hernin dans la congrégation des chanoines réguliers, puis il se fit capucin. Ce théologien, dont Pascal fait mention dans sa *XV^e provinciale*, est l'auteur de deux ouvrages: *Parochianus obediens* (le paroissien obéissant, 1633), traduit en français par F. de la Tombe, 1634; et *Theophilus parochialis* (1634), traduit en français par B. Puys. Cet ouvrage donna lieu à une très-vive polémique entre B. Puys et le jésuite Albi, qui employa sans scrupule la calomnie pour décrier son adversaire.

BASSE-ENCEINTE s. f. Fortif. V. FAUSSE-BRAIE.

BASSE-ÉTOFFE s. f. Techn. Alliage de plomb et d'étain.

BASSE-FOSSE s. f. Cachot souterrain, étroit et humide, dans lequel on descendait autrefois certains prisonniers: *Dante a mis ensemble, dans la BASSE-FOSSE de l'enfer, et fait dévorer à la fois par la queue sanieuse de Satan le grand traître et le grand meurtrier, Judas et Brutus.* (V. Hugo). Il On dit aussi cul de BASSE-FOSSE.

BASSE-GOUTTE s. f. Jurispr. anc. Droit de déverser son égoût sur la propriété du voisin.

BASSEIN, ville et port de l'Indoustan anglais, présidence et à 25 kil. N. de Bombay, sur la mer d'Oman, au-dessus de l'île Salsette. Prise en 1802 par les Anglais, elle donna son nom au traité qui anéantit la confédération des Mahrattes.

BASSE-INDRE (LA), bourg de France. V. INDRE (La Basse-).

BASSE-JUSTICE s. f. Féod. Justice seigneuriale qui ne s'exerçait pas au delà du degré le moins élevé de juridiction.

BASSELIN (Olivier), chansonnier normand du XVI^e siècle, né à Vire, où il possédait un moulin à foulon, de l'exploitation duquel il vivait. Cette usine, dont on voit encore les restes, a conservé le nom de *Moulin Basselin*;

elle se trouve sous le coteau des Cordeliers, tout près du pont de Vaux.

On ne sait que peu de chose de la vie d'Olivier Basselin, appelé familièrement le *Bonhomme*, comme La Fontaine. Adonné aux plaisirs de la table, au vin et au cidre, il employait ses loisirs à rimer des chansons naïves qui, à cause du pays, reçurent le nom de *vau-de-Vire*, d'où l'on fait dériver celui de *vau-deville*. Les avis sont partagés sur cette question, dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Basselin n'était point illettré, comme quelques biographes l'ont prétendu; il savait le latin, avait voyagé et avait été soldat. Deux vers de Jean Le Houx nous apprennent que Basselin eut beaucoup à souffrir de la guerre de 1450, qui eut lieu entre les Anglais et Charles VII. Sa fabrique fut ruinée lors du siège de Vire, et, plus tard, sa famille le voyant trop adonné au cidre et à la bonne chère, le fit interdire. Il s'ensuivit un procès, rappelé par ces deux vers du *XXVII^e vau-de-Vire*:

Bon sidre oste le soussy
D'un proce qui me tempeste.

Le pauvre foulon se lamentait d'une façon aussi ingénue que touchante (38^e vau-de-Vire):

Hélas! que fait un povre yvrongne?
Il se couche et n'ocit personne,
Ou bien il dict propos joyeux.
Il ne songe point en uzure,
Et ne fait à personne injure,
Beuveur d'eau peut-il faire mieulx?

Ce fut Basselin qui introduisit dans le Bocage l'usage de chanter des chansons après le repas. Les siennes étaient en quelque sorte improvisées. Il avait une remarquable facilité naturelle. Du reste, il semble n'avoir attaché que peu de prix à ces légères productions, et il n'en fit jamais de recueil. Elles se transmirent de bouche en bouche jusqu'au temps où Jean Le Houx les recueillit et les livra à l'impression. Vauquelin de la Fresnaye s'occupe du bon Virois dans son *Art poétique*. « On prétend, dit-il, que Basselin perfectionna les procédés pour fouler les draps. Devenu vieux, il ne songeait qu'à boire et qu'à chauter... »

Il ne s'est jamais inspiré que de la bouteille. La gloire militaire et l'amour le touchaient peu; il l'a déclaré lui-même franchement:

A l'amour ne suys adonné,
Et j'ame encore moins les armes.

Les vers du bonhomme Olivier furent imprimés pour la première fois en 1576. Cette édition disparut par les soins du clergé, et celui qui l'avait publiée (on ne le nomme point) ne fut pas à l'abri de la persécution. Ceci a lieu de nous étonner. La deuxième édition parait avoir été supprimée avec le même soin, puisqu'on n'en connaît que deux exemplaires.

Vers 1610, parut le *Livre des chants nouveaux et vau-de-Vire*, par Olivier Basselin (in-8^o de 100 p.). C'est l'édition donnée par Jean Le Houx.

D'autres éditions ont paru également à Vire en 1811, 1821 et 1833. Cette dernière, augmentée des chansons de Jean Le Houx, contient des travaux biographiques et bibliographiques de MM. Julien Travers et Auguste Asselin. C'est incontestablement la plus complète et la meilleure de toutes; elle est imprimée dans le format in-32.

Terminons par quelques extraits de l'œuvre du poète de Vire:

LA FAUTE D'ADAM.

Adam (c'est chose trop notoire)
Ne nous eust mis en tel danger,
Si, au lieu du fatal manger,
Il se fust plus tost pris à boire.

C'est la cause pour quoy j'évite
D'estre sur le manger gourmand.
Il est vray que je suis friand
De vin, quand c'est vin qui mérite.

Et partant, lorsque je m'approche
Du lieu où repaistre je veux,
Je vais, regardant curieux,
Plus tost au buffet qu'à la broche.

L'œil regarde où le cœur aspire,
J'ay cuy par trop cilléadé.
Verre plein, s'il n'est tost vidé,
Ce n'est pas un verre de Vire.

Une autre pièce, plus souvent citée, est celle qui a pour titre: *A mon nez*. En voici les deux premières strophes:

Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pipe
De vin blanc et clairret,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet.

Gros nez! qui te regarde à travers un grand verre
Te juge encor plus beau:
Tu ne ressembles point au nez de quelque hère
Qui ne boit que de l'eau.

Vire était assiégée, et cette circonstance inspira au chansonnier les trois couplets suivants:

Tout à l'entour de nos remparts,
Nos ennemis sont en furie:
Sauvez nos tonneaux, je vous prie!
Prenez plus tost de nous, soudards,

Tout ce dont vous aurez envie:
Sauvez nos tonneaux, je vous prie.

Nous pourrons après en beuvant
Chasser notre mélancolie:
Sauvez nos tonneaux, je vous prie!
L'ennemi qui est ci-devant,
Ne nous veut faire courtoisie.
Vuidons nos tonneaux, je vous prie.

Au moins, s'il prend notre cité,
Qu'il n'y trouve plus que la lie:
Vuidons nos tonneaux, je vous prie!
Deussions-nous marcher de costé,
Ce bon sidre n'espargnons mie:
Vuidons nos tonneaux, je vous prie!

Comme on le voit, il y avait chez Basselin de l'humour, de la verve, de la gaieté, et, par-dessus tout, le sentiment poétique. C'est donc avec raison que son nom est resté comme un des modèles les plus originaux et les plus populaires de la vieille muse gauloise.

Dans cet article, nous avons cité un travail de M. Julien Travers, secrétaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. En cela, nous avons imité M. Henri Martin, qui s'était appuyé sur ce travail pour apprécier le rôle d'Olivier Basselin. Mais il paraît que le *Grand Dictionnaire* et le grand historien avaient tort de mettre tant de confiance en M. Travers; c'est lui-même qui vient de faire cette généreuse révélation à la réunion des délégués des sociétés savantes, qui s'est tenue à la Sorbonne le 4 avril 1866. Nous disons *généreuse*, car elle a été faite la veille même du jour où devait être décidée l'admission de l'illustre historien à l'Académie française. Pour ce qui concerne M. Henri Martin, la plume aiguisée de M. Taxile Delord a vertement répondu à M. le secrétaire de l'Académie de Caen; quant à nous, le démenti que M. Travers se donne à lui-même ne modifie en rien notre article; il montre seulement que cet annotateur ne doit plus être pris au sérieux; il n'y a que son nom qui puisse, désormais, jouir de ce privilège.

BASSE-LISSE s. f. Techn. Manière de travailler les tapisseries de laine, en disposant la chaîne horizontalement sur le métier: *Tapisserie de BASSE-LISSE. Travail de BASSE-LISSE. Ouvrier en BASSE-LISSE.* Il Se dit aussi de la tapisserie même ainsi fabriquée.

— Encycl. La *basse-lisse* est ainsi appelée parce qu'elle s'exécute horizontalement, par opposition à la *haute-lisse* qui se fait verticalement. De plus, l'ouvrier travaille à l'envers, tandis que le haut-lissier opère à l'endroit. Assis, l'estomac et les coudes appuyés sur l'ensouple où s'enroule le tissu, il fait hausser et baisser les fils de la chaîne au moyen de marches. Il est dirigé, dans son ouvrage, par le calque du tableau à copier, qui est placé sous ces fils, et ce n'est qu'en regardant très-perpendiculairement à travers ceux-ci qu'il aperçoit les traits qu'il doit suivre. Le tableau lui-même est bien suspendu derrière lui; mais, ne pouvant juger son travail qu'à l'envers, ou du moins ne pouvant le faire que rarement à l'endroit, il lui est impossible d'exprimer, avec la même fidélité que le haut-lissier, l'accord et l'ensemble de l'original. En revanche, comme les passées ou jetées de fils embrassent plus d'espace, il en résulte que, dans le même temps, il travaille à peu près un tiers plus vite que le haut-lissier. C'est pour ces raisons que l'on n'emploie la *basse-lisse* que pour produire des tapis ordinaires, destinés à la consommation usuelle, et que la *haute-lisse* est réservée à la fabrication des pièces de grand prix.

BASSE-LISSIER s. m. Techn. Ouvrier qui travaille en basse-lisse. Il Pl. des BASSE-LISSIERS.

BASSE-MARCHE s. f. Techn. Partie d'un métier de basse-lisse.

BASSEMENT adv. (ba-se-man — rad. *bas*, adj.). Avec bassesse, d'une manière vile: *Agir, parler BASSEMENT. Petites jalousies, petites intrigues, tout est petit, tout est BASSEMENT méchant.* (Volt.) Il Dans une basse condition:

La victoire m'honore et m'ôte seulement
Un caprice obstiné d'aimer trop basement.
ROTHOU.

— A signifié: à voix basse:

Certes, je ne puis faire, en ce ravissement,
Que rappeler mon âme et dire basement...
MALHERBE.

— Antonymes. Noblement, fièrement.

BASSEMENT s. m. (ba-se-man). Techn. Immersion successive des peaux dans des liquides acides et de plus en plus chargés de tannin.

BASSE-MER s. f. Etat de la mer quand les eaux sont basses, c'est-à-dire lorsque la marée s'est retirée.

BASSEN (Jean-Barthélemy VAN), peintre flamand (d'autres disent hollandais), florissait à Anvers de 1610 à 1630. Il peignit surtout des intérieurs d'église et de palais de la Renaissance. Ses œuvres brillent par le soin des détails et l'exactitude de la perspective linéaire; mais, suivant M. Waagen, elles manquent leur effet par la crudité des tons, la dureté des formes et le défaut de perspective aérienne. Ses tableaux sont assez rares; le Louvre n'en a pas; le musée de Rotterdam en possède un, et le musée de Berlin deux. Un de ces derniers, représentant un *Intérieur d'église*, est

signé et daté de 1624, et Frans Francken le jeune y est désigné comme ayant fait les figures.

BASSENGE, un des joailliers de Marie-An-toinette, associé de Bohmer. V. COLLIER (*A faire du*).

BASSENGE (Jean-Nicolas). Nous croyons devoir ici quelques lignes de souvenir à ce poète patriote peu connu, dont les efforts aidèrent à renverser le pouvoir temporel des anciens princes-évêques de Liège et facilitèrent la réunion de leur Etat à la France. Dans sa jeunesse, Bassenge fut l'un des beaux esprits de la cour de l'évêque Velbruck, un de ces princes de l'Eglise dont le type, perdu de nos jours, était fort commun au XVIII^e siècle, et qui, épris de philosophie, affichaient la tolérance, recherchaient les artistes et les libres penseurs. Tout d'abord, on applaudit, à cette petite cour, les écrits où Bassenge réclamait l'avènement du droit populaire; mais, aux premiers grondements de 1789, tout ce libéralisme d'emprunt disparut; le prince de Méan, successeur de Velbruck, inquiéta le jeune écrivain, qui dut se réfugier à Paris. Après la prise de la Bastille, la petite révolution liégeoise, longtemps comprimée, ayant éclaté, Bassenge, rappelé avec Henkart, autre chef populaire, prit la direction du mouvement, jusqu'au jour où l'intervention des Prussiens vint rétablir le pouvoir sacerdotal. Mais Dumourier rouvrit bientôt aux patriotes le chemin de leur pays, qui reçut en libérateur le général français. D'abord nommé commissaire de la France près du nouveau département de l'Ourthe, élu plus tard au conseil des Cinq-Cents, Bassenge favorisa le 18 brumaire et siégea au Corps législatif, jusqu'au jour où sa protestation contre l'établissement de l'empire le fit rentrer dans la vie privée. Bassenge fut l'un des rédacteurs de la *Décade philosophique*. Ses œuvres ont été réunies, avec celles de ses amis Henkart et Reynier, sous ce titre: *Loisirs de trois amis* (Liège, 2 vol. in-8, 1822).

BASSE-ORGUE s. f. Mus. Instrument recourbé comme le basson, et donnant plus de trois octaves: *La BASSE-ORGUE donne la facilité de faire les tons et les demi-tons.* (Encycl.)

BASSE-PÂTE s. f. Art culin. Pâte aplatie au rouleau. Il On dit plus souvent ABASSE.

BASSEPORTE (Madeleine-Françoise), peintre de fleurs et d'oiseaux, née à Paris en 1700, morte en 1780. Élève de Robert, elle fut jugée digne, par son talent, de succéder en 1732 à Aubriet dans la place de dessinateur du Jardin des Plantes. Elle fut liée avec l'abbé Pluche, auteur du *Spectacle de la nature*, ouvrage qu'elle orna de quelques dessins. On a de cette artiste la continuation de la belle collection des plantes peintes sur velin, qui fut commencée par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et qui se trouve au Muséum d'histoire naturelle.

BASSER v. a. ou tr. (ba-sé). Techn. En parlant de la chaîne d'une étoffe, l'imbiber d'une colle savonneuse qui rend les fils glissants.

BASSE-RICHE s. f. Minér. Pierre noire, incrustée de coquillages, qui se trouve dans le Mont-Dore, et qui sert dans les arts pour faire des coupes, des socles, etc.

BASSERMANN (Frédéric-Daniel), homme politique allemand, né à Manheim en 1811. D'abord simple employé de commerce dans le grand-duché de Bade et en France, il alla compléter à Heidelberg l'instruction qu'il s'était en quelque sorte donnée lui-même; puis il se fixa dans sa ville natale, où il se livra à l'industrie. Nommé, vers 1840, député à la Chambre élective de Bade, il se rangea parmi les membres les plus avancés de l'opposition; mais, par un revirement subit, lors de la révolution de 1848, il se fit le défenseur dévoué du gouvernement qu'il avait attaqué jusque-là. Elu membre de l'Assemblée nationale allemande, il combattit l'extrême gauche et devint secrétaire du ministère d'Empire, créé en août 1848. Mais une maladie nerveuse mit tout à coup fin à sa vie politique, et il dut se retirer même de la chambre badoise. Bassermann a publié: *Allemagne et Russie* (Manheim, 1839), ouvrage dans lequel il signale les progrès constants de l'influence russe en Allemagne.

BASSES (ARCHIPEL DES ILES). V. POMOTOU.

BASSES-ŒUVRES s. f. pl. Ensemble de toutes les choses qui se rapportent aux fonctions du bourreau: *Gens, valets des BASSES-ŒUVRES. Dans la nuit qui suivit l'exécution de la Esmeralda, les gens des BASSES-ŒUVRES avaient détaché son corps du gibet.* (V. Hugo.)

— Par ext. *Valet des basses-œuvres*, Personne d'une profession ou d'une conduite ignoble, par analogie avec la profession de valet de bourreau: *Fletrissure, ignominie à ces misérables VALETS DES BASSES-ŒUVRES, qui n'ont d'autre fonction que de tourmenter vivants ceux que la postérité adorera morts!* (Balz.)

BASSESE s. f. (ba-sè-se — rad. *bas*, adj.). Défaut d'élévation: *Il y a un certain degré de hauteur et un certain degré de BASSESE que le mercure n'outre-passe presque jamais.* (Pasc.) Il V. en ce sens propre.

— Défaut de noblesse, d'élévation dans la rang, la position ou la naissance: *Il entra à Rome avec un cortège où il semble triompher de la BASSESE et de la pauvreté de son père.* (La Bruy.) *Le Seigneur.... daigne jeter les*